

Reflets de

La Tour



Administration communale

Tél. 032 436 10 70 – Fax 032 436 10 79 – E-mail : commune@courrendlin.ch

JOURNAL LOCAL PUBLIÉ PAR LA COMMISSION CULTURE ET SPORT DE COURRENDLIN

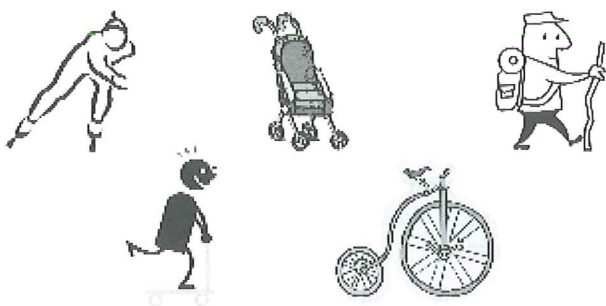
Parution trimestrielle

N° 100

Juin 2013

Editorial SlowUp Agglo'Balade

Dimanche 30 juin 2013 de 10 h à 17 h



Parcours à Courrendlin :

Arrivée de Vicques – Route de Vicques – Rue des Prés – Traversée de la route cantonale Chemin des Ecoliers – Passerelle jaune – Rue de la Prévôté – Route de Châtillon Direction Châtillon

Places de sports – Parcs des écoles – Piste de bicross

Animations

- Stand PSS (Promotion Santé Suisse) avec château gonflable pour les enfants
- Fondation O2 – Juragend21
- Stand Horizon – Animation pour enfants
- Orchestre country Newcountryrain

Restauration – Boissons

- Stands sociétés locales : Horizon, Racing Club Jurassien, Tennis, FC Courrendlin, Houla Houla (fléchettes)
- Restaurateurs : Bar Le Chalet
- Sociétés réunies de Rebeuvelier – **Menu Label Fourchette verte**

Maurice Bratti

Aubade de la fête des mères



Le 11 mai 2013, une septantaine de personnes ont répondu à l'invitation de la Commission culture, sport et jeunesse et ont participé à une petite manifestation en l'honneur des mères.

Une aubade animée par la fanfare, des paroles chaleureuses de M. le Maire et un apéro ont accompagné un événement hors du commun :

la présence de M^{me} Betty Seuret qui fêtait ce jour-là ses 100 ans !

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine. Qu'on se le dise !



Clément Capitaine

En date du 19 mars 2013, M. Clément Capitaine est entré dans sa centième année. Pour marquer cet événement, la Municipalité ainsi que le Canton ont organisé une petite manifestation officielle. Les traditionnelles attentions ont été remises à M. Capitaine et un apéritif a été servi au cours d'un moment plein de convivialité. Le centenaire en a profité pour partager avec nous quelques moments marquants de sa vie.

Durant cette journée d'anniversaire, le Club des aînés a également préparé quelques surprises à M. Capitaine dont notamment une petite fête à la Résidence Clos Brechon.

M. Capitaine est né à Hautes Roches. Il relate que dans son village natal, il fallait se coucher pour voir le ciel!!! Il y a vécu jusqu'à son mariage. Il a un frère et une sœur. Son frère, qui était âgé d'un an de moins que lui, est décédé l'an passé. Ses parents étaient agriculteurs et les enfants ont été élevés « à la gentiane ».

En 1939, M. Clément Capitaine s'est marié avec M^{me} Marguerite Capitaine née Schneuwly, fille de Moutier. Elle n'a pas voulu rester à Roches, le couple s'est donc installé à Moutier. Le mariage a eu lieu 5 jours avant la mobilisation: le jeune époux a donc été contraint de partir rapidement, pour une durée de 6 mois à l'armée et il n'a eu aucun congé durant cette période. Il aura comptabilisé en tout 1000 jours d'armée. M. Capitaine rapporte que son nom de famille lui a parfois causé des problèmes avec ses supérieurs lors de l'appel.

M. et M^{me} Capitaine ont eu la joie d'avoir quatre enfants.

Durant sa carrière professionnelle, M. Capitaine a travaillé durant 25 années chez Bechler à Moutier et ensuite chez Condor à Courfaivre jusqu'à la retraite.

Dans ses hobbies, le centenaire a fait beaucoup de montagne. Il aimait également beaucoup aller aux champignons et a récolté morilles, bolets, mousserons et chanterelles. Il estime



que maintenant il est plus difficile d'en trouver. Il a tout de même à l'esprit les coins où il est possible d'en trouver mais sait rester vague à ce sujet comme tout bon champignonneur. Son épouse cuisinait de délicieux plats avec les champignons récoltés.

Une autre passion de M. Capitaine était son vélomoteur avec lequel il a eu le plaisir de faire de nombreuses excursions, parfois même durant plusieurs jours. Il se rendait parfois jusqu'en France. Il relate avoir « piqué des sacrées nagées » durant ses virées...

Depuis 2 années, M. Capitaine vit à la Résidence Clos Brechon où il se plaît beaucoup. Il apprécie les contacts avec les autres locataires ainsi que les soins à domicile qui lui rendent visite très régulièrement.

Une nouvelle fois, l'Autorité communale adresse ses vœux les meilleurs à M. Clément Capitaine et lui souhaite de pouvoir savourer encore longtemps bons moments de la vie!



Une vingtaine de personnes du Club des Aînés ont fêté les **99 ans de M. Clément Capitaine.**

Ici, le centenaire est entouré des deux initiateurs de la fête : Doudou Charpiloz et Marc Crétin.

Tous les aînés se remémorent de vieux souvenirs, fraternisent et chantent de bon cœur!

**Club des aînés
de la Résidence Clos-Brechon**

Lolitec Sàrl à Courrendlin : changement dans la continuité



Olivier et Stéphanie Chèvre ont repris au début avril la succession de l'entreprise René Chappatte Sàrl à Courrendlin. Nouveauté oblige, c'est désormais sous l'enseigne de Lolitec Sàrl que le commerce spécialisé dans les appareils électroménagers et les agencements de cuisines poursuit son activité. Un changement dans la continuité donc, puisque Lolitec Sàrl propose les mêmes services de qualité avec un personnel identique.

Pour vos événements et travaux spéciaux, vous trouverez également des appareils en location : machines à café, machines à glaçon, extracteur pour tapis, climatisation.

Stéphanie et Olivier Chèvre se réjouissent de servir la fidèle clientèle de leur prédécesseur. Et bien entendu de réserver le même accueil chaleureux à leurs nouveaux clients !

Lolitec Sàrl, rue du 23-Juin 33, 2830 Courrendlin, tél. 032 435 11 41, natel 079 356 25 30, info@lolitec.ch, www.lolitec.ch ; ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 18 h 30, samedi matin de 9 h à 12 h.

Inauguration des places de tennis

Le 20 avril 2013, le Tennis Club a inauguré ses nouvelles places en terre battue. En collaboration avec Swiss Tennis, un programme alléchant, avec notamment toute une palette d'animations

pour les jeunes, était à l'ordre du jour. Des moniteurs s'étaient mis à disposition pour initier la population à ce beau sport.

Quelle surprise le matin, lorsque nos courts rouges

étaient recouverts d'une couche blanche. Durant toute la journée, un arrosage naturel non programmé a chamboulé les animations prévues sur les places, obligeant malheureusement les organisa-

teurs à supprimer les activités sportives.

Seules les activités à l'intérieur de la buvette ont pu se dérouler, et cela dans la bonne humeur malgré le temps maussade. La partie officielle a réuni plus de 100 personnes et le tirage au sort de notre concours a également attiré la foule.

La frustration ne freine pas pour autant les membres du comité qui proposeront une journée « portes ouvertes » dans le courant de l'année. Ce sera l'occasion pour chaque personne de fouler les nouveaux courts et de frapper quelques balles en bénéficiant des conseils de moniteurs expérimentés.

La date et le programme pourront être consultés sur le site du TC Courrendlin www.tccourrendlin.ch ou sur celui de la commune www.courrendlin.ch prochainement.



Recherche de curateurs et curatrices privés

L'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA), entrée en fonction en janvier 2013 en même temps que le nouveau droit de la protection de l'enfant et de l'adulte, est à la recherche de curateurs et curatrices privés.

Le soutien aux personnes ayant besoin d'aide ne peut être assuré sans l'intervention de particuliers prêts à s'engager. Comme par le passé, de nombreux mandats de protection continueront à être assumés par des curateurs et curatrices privés. Il s'agit des cas les plus simples qui ne nécessitent pas de connaissances particulières ni de disponibilités importantes. A titre d'exemple, le mandat consiste à effectuer tout ou partie les tâches suivantes :

- entretenir les contacts avec les services administratifs, banques, assurances, etc.

- effectuer les paiements de la personne protégée
- rendre visite de temps en temps à la personne protégée.

Une rétribution est prévue ; elle est fixée de cas en cas en fonction de la charge de travail. Les frais engendrés par le mandat sont remboursés.

Une possibilité de formation au nouveau droit de la protection de l'enfant et de l'adulte et aux tâches des curateurs sera offerte durant l'été 2013 aux personnes intéressées. En outre, les Services sociaux régionaux sont à disposition pour répondre à des questions concernant l'exercice de la fonction.

Pour toute question, vous pouvez prendre contact avec l'APEA par téléphone au 032 420 90 60 ou par courriel à secre.apea@jura.ch.

gaz naturel 



Aux abonnés du gaz de la commune de Courrendlin

TRÈS IMPORTANT

Coupures de l'alimentation générale du gaz naturel

16 juillet 2013

La conduite de gaz « haute pression » située entre Courroux et Courrendlin doit être déplacée dans le cadre des travaux autoroutiers. Cette opération très délicate nécessite la prise de mesures particulières. Les travaux définitifs sont prévus pour le **mardi 16 juillet prochain, de 13 h à 17 h.**

Nous vous demandons d'interrompre à ces deux occasions et pendant toute la durée de l'intervention, votre souscription de gaz naturel, par conséquent, de couper l'alimentation électrique de votre chaudière à gaz.

Nous restons naturellement à votre disposition pour tout renseignement complémentaire aux numéros de téléphones suivants :

032 423 15 77 ; 079 251 17 86 ; 078 256 93 33.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension et votre coopération.

REGIOGAZ SA

Nouveau à Courrendlin

Massages - Reiki - Soins énergétiques
Méditations - Balades énergétiques
Purifications de maisons

Valérie Probst

Thérapeute - Enseignante Reiki
Rue du Temple 4 - 2830 Courrendlin

032 435 72 62

079 691 51 26 / energy_harmony1@yahoo.fr



MUNICIPALITÉ DE
COURRENDLIN

Visitez le site internet de la Municipalité

www.courrendlin.ch

UNE NOUVELLE NONAGÉNAIRE

Madame Schaller Marie



Première nonagénaire de l'année, M^{me} Marie Schaller née Grolimond a rejoint le club des 90 ans et plus.

Fille de M. et M^{me} Schaller Auguste et Ida, Marie Schaller est née le 12 mai 1923 au Lochhaus. Elle a grandi à Vermes puis à la Scheulte dans une famille unie avec ses parents et ses cinq sœurs et ses deux frères.

Elle a eu une belle enfance.

Marie Schaller nous a confié qu'un temps pluvieux et neigeux l'avait accompagnée durant son mariage avec Joseph, le 27 avril 1946, mari qui a quitté ce monde en 1995.

Le 1^{er} janvier 2000, Marie Schaller dépose ses papiers à Courrendlin et devient citoyenne de notre village. Elle va occuper un appartement à la Résidence Clos-Brechon, appartement qu'elle appréciera grandement. Durant les années passées à la Résidence, Marie Schaller connaîtra l'arrivée de l'école enfantine et de la crèche-garderie au rez-de-chaussée du bâtiment à titre provisoire.

C'est avec tristesse qu'elle sera amenée à quitter son appartement pour séjourner à la Résidence les Pins à Vicques, suite à quelques problèmes de santé.

M^{me} Schaller apprécie les activités proposées par la Résidence les Pins, telles que les jeux de cartes, les lotos et les discussions avec ses voisins-voisines mais savoure principalement les jours où elle peut aider le personnel de cuisine à préparer les tresses. M^{me} Schaller écoute volontiers la radio et apprécie les moments de visite de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Marie Schaller est une citoyenne joviale qui apprécie les petits bonheurs de la vie auprès des personnes chères à son cœur.

Nous lui souhaitons encore de nombreuses années de santé, de bonheur et d'amour et lui réitérons nos félicitations pour son entrée dans le club des nonagénaires de Courrendlin.

UN NOUVEAU NONAGÉNAIRE

Monsieur Charles Burkhalter



Second nonagénaire de l'année, M. Charles Burkhalter a rejoint M^{me} Marie Schaller dans le club des 90 ans et plus de Courrendlin.

Charles Burkhalter est né à Courrendlin le 17 mai 1923. Ses parents Bertha et Robert donneront naissance à huit filles et deux garçons dont Charles.

M. Burkhalter a toujours vécu à Courrendlin et a grandi au Cras des Chenals où ses parents étaient agriculteurs. Lors de leur disparition, Charles Burkhalter vend la ferme et se dirige vers l'entreprise VonRoll où il travaillera jusqu'à sa retraite, bien méritée.

Charles Burkhalter rencontre son grand amour Verena en 1952 et tous deux se marient en 1959 au Vorbourg. De cette union naissent cinq fils André, Robert, Didier, Joël et Yvan.

Durant son temps libre, Charles Burkhalter apprécie de se promener dans le village et rencontrer ses amis. Lorsqu'il était plus jeune, il participait volontiers à des jass au cochon.

Charles Burkhalter a également l'âme d'un voyageur puisqu'il s'est rendu en compagnie de son épouse en Amérique et à Honolulu, souvenirs encore très présents lorsque tous deux en parlent.

M. Burkhalter apprécie être entouré des siens et savoure les moments de complicité partagés avec ses enfants et ses petits-enfants. Il se dit très fier de ses cinq garçons et de la vie qu'ils mènent.

Charles Burkhalter a fêté ses 90 ans au cours d'un repas entouré par sa grande famille où il a pu partager un moment de joie et de complicité avec les personnes chères à son cœur.

Nous lui souhaitons encore de nombreuses années d'amour, de santé et de bonheur et le félicitons pour le cap des « 90 ».



L'été rime avec vacances, soleil, chaleur mais surtout avec **fête du village!**

C'est reparti pour un tour!

Venez nombreuses et nombreux découvrir les surprises préparées par nos sociétés!

Profitez des animations pour les jeunes, moins jeunes et toujours jeunes.

Venez admirer le traditionnel feu d'artifice, samedi soir à 22 h 30.

Un grand choix de menus affolera vos papilles gustatives.

Vous trouverez aussi de quoi étancher votre soif.

Nous vous attendons du **vendredi 2 août, dès 18 h 00 au dimanche 4 août** pour faire la fête.

Le comité de la fête



Fédération Suisse de Gymnastique - Société de Courrendlin

La FSG Courrendlin organisera le mercredi 14 août 2013 (veille de l'Assomption) les

7^e jeux INTERRUES de Courrendlin

Ces joutes qui se veulent **amicales et conviviales** se dérouleront sur la place de sport à partir de 18 h 30.

Les équipes peuvent être formées soit : par rue, par quartier, par entreprise, par société, etc.

Les équipes seront formées de **minimum 4 joueurs et/ou joueuses** (possibilité d'avoir des remplaçants).

Les différentes équipes se mesureront dans quelques jeux sportifs et humoristiques à découvrir sur place. La manifestation se déroulera même en cas de mauvais temps.

Après l'effort, la détente. En effet, chacun pourra se restaurer et se désaltérer à la buvette de la FSG et poursuivre ainsi cette belle soirée d'été dans la bonne humeur.

Menu proposé pour les participants et les supporters :

Emincé de volaille, sauce aux champignons

Pâtes, petits pois carottes

Adultes : Fr. 14.- / Enfant \rightarrow 12 ans : Fr. 10.-

Merci de réserver

L'occasion de bouger et de rire un bon coup est belle, alors profitez-en, **contactez vos voisins, vos amis, vos collègues** et inscrivez-vous dès à présent avec le bulletin ci-dessous.

Inscription aux 7^e jeux INTERRUES de Courrendlin

Nom de l'équipe :

Responsable : Nom, Prénom :

Téléphone : E-mail:

Nous réservons : menu(s) adultes à Fr. 14.- et menu(s) enfants \rightarrow 12 ans à Fr. 10.-

A retourner à : FSG Courrendlin, CP 8, 2830 Courrendlin ou par e-mail à interrues@fsgcourrendlin.ch

Délai d'inscription : 20 juillet 2013



Entretien des gazons

L'utilisation de tondeuses à gazon et autres machines à moteur (tronçonneuses, machines à tailler les haies, etc.) est interdite



LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS AINSI QUE TOUS LES JOURS OUVRABLES ENTRE 12 H ET 13 H ET À PARTIR DE 20 H.

LES SAMEDIS ET VEILLES DE FÊTES À PARTIR DE 18 H.

Activités autorisées durant les jours fériés

Pendant les jours fériés officiels, il est interdit de se livrer à un travail ou à une occupation qui cause du bruit ou qui trouble sérieusement la paix dominicale.

Il est rappelé ci-dessous, les activités qu'il est permis d'exercer durant les jours fériés.

Travaux agricoles

- Les travaux agricoles sont autorisés à l'exception de l'épandage de lisier et de fumier
- Les séchoirs à herbe qui se trouvent à l'extérieur des localités peuvent fonctionner

Travaux domestiques

Par définition, le qualificatif « domestique » désigne le ménage et la maison. Les travaux bruyants ou gênants et le caractère régulier de l'activité sont interdits. Les activités suivantes sont donc autorisées :

- L'entretien des jardins ou pelouses est autorisé à condition qu'il n'y ait pas d'utilisation de machines à moteur (tondeuse à gazon, motoculteur, etc.). Le dégagement de fumées et d'odeurs est interdit.
- Les petits travaux de peinture et de maçonnerie destinés à l'entretien de son propre bâtiment ou de la chose louée, sont autorisés s'ils sont exécutés par le propriétaire ou le locataire et pour autant qu'aucun moteur ne soit utilisé.

Il est notamment interdit

- de scier et fendre du bois,
- procéder à des déménagements.



Travaux forestiers

Seuls sont autorisés les travaux forestiers qui peuvent s'exécuter sans l'aide d'une machine. Le transport de bois à des fins personnelles est autorisé.

Pour mémoire, voici la liste des jours fériés :

Nouvel-An / 2 janvier / Vendredi-Saint / Lundi de Pâques / 1^{er} mai / Ascension / Lundi de Pentecôte / Fête-Dieu / 23 juin / 1^{er} août / Assomption / Toussaint / Noël



UNIVERSITÉ
POPULAIRE
JURASSIENNE

Section de Delémont

Des idées, des souhaits ?

La prochaine saison de l'Université populaire jurassienne va débuter dès septembre 2013.

Nous lançons un appel aux personnes qui ont des idées, des projets, des vœux ou des suggestions de cours pour Courrendlin. Nous aimerions aussi savoir si des personnes veulent donner des cours et offrir leurs services à l'UP en tant qu'enseignants pour l'organisation d'un cours dans la localité. Toutes les nouvelles idées sont les bienvenues. Dans les deux cas, prière de s'adresser à

Université populaire jurassienne Courrendlin

Chantal Rennwald-Guélat, téléphone 032 435 50 30, courriel : courrendlin@upjurassienne.ch

Paroisse réformée

Les cultes ont lieu les dimanches au temple à 10 h à Courrendlin.

- 30 juin 2013
- 21 juillet 2013
- 11 août 2013

Mérites sportifs et culturels

Avis aux sociétés locales

Les sociétés locales sont invitées à communiquer leurs mérites sportifs à honorer pour l'année 2012-2013 au secrétariat communal ou à felicie.jeannerat@courrendlin.ch au plus tard jusqu'au mercredi 5 juillet 2013.

Mérites sportifs et culturels

Avis aux citoyens

N'hésitez pas à communiquer les noms de villageois ayant excellé dans un domaine sportif ou culturel, ne faisant pas partie des sociétés locales pour l'année 2012-2013 ! Il vous suffit d'interpeller le secrétariat communal (032 436 10 70) ou felicie.jeannerat@courrendlin.ch au plus tard jusqu'au mercredi 5 juillet 2013 !

Calendrier des manifestations

JUIN

Dimanche 30 juin 2013

SlowUp – Agglo'balade organisé par le comité du SlowUp

JUILLET

Vendredi 19 juillet 2013

Comédie musicale organisée par Bircher Marc

AOÛT

Vendredi 2 août 2013

Fête du village organisée par le comité de la Fête du village

Samedi 3 août 2013

Fête du village organisée par le comité de la Fête du village

Dimanche 4 août 2013

Fête du village organisée par le comité de la Fête du village

Mercredi 14 août 2013

Jeux interrues organisés par la FSG Courrendlin

Lundi 26 août 2013

Don du sang organisé par le Groupe don du sang

SEPTEMBRE

Samedi 28 septembre 2013

Troc d'automne organisé par l'Association Horizon

OCTOBRE

Dimanche 27 octobre 2013

Spectacle – Etoile filante organisé par Lichtenauer Sabrina

Jeudi 31 octobre 2013

Soirée Halloween organisée par la Fanfare municipale



Visitez le site internet de la Municipalité
www.courrendlin.ch

Etat civil...

Ils nous ont quittés

19.05.2013 Gunzinger Louis

21.05.2013 Von Känel Albert



Carnet rose

Darrel Nsuka, né le 18 février 2013,
fils de Pedro Niandu et de Magalena
Pedro Mungenga

Jilan, né le 12 avril 2013, fils de Sam Ouerghi
et de Eugénie Ouerghi née Meyer

*Bienvenue à ces magnifiques bébés et sincères
félicitations aux heureux parents!*



AVIS À LA POPULATION

M. Gérard Métille se tient à disposition des personnes qui souhaitent s'entretenir avec lui.

Pour convenir d'un rendez-vous, prière de s'adresser au secrétariat communal, tél. 032 436 10 70.

DÉCHETTERIE COMMUNALE HORAIRE D'OUVERTURE

ÉTÉ 2013

Du lundi 25 mars 2013 au samedi 26 octobre 2013

LUNDI: de 10 h 30 à 12 h 00

MERCREDI: de 16 h 30 à 19 h 00

VENDREDI: de 16 h 30 à 18 h 30

SAMEDI: de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00

